

La chèvre et le chou

Edito

YAN PAUCHARD

13 avril 2005

Depuis près d'une année, les défenseurs des requérants d'asile attendent une rupture de collégialité de «leurs» conseillers d'Etat. Un geste politique fort qui prouverait que les magistrats de gauche sont bien en phase avec leur électorat, mobilisé comme jamais dans ce dossier de l'asile. A leur grand dam, les élus socialistes et écologistes ont toujours préféré le dialogue avec la droite à l'affrontement.

Sur le même sujet

» **Asile: le Conseil d'Etat au bord de l'explosion**

Mais, hier, après des mois de tensions, les deux premières expulsions ont concrétisé la détermination de Jean-Claude Mermoud à respecter l'accord signé avec la Confédération. C'est-à-dire le renvoi, par la force, si nécessaire, des requérants - il en reste environ 330 - déboutés par Berne.

Un vent de révolte s'est alors fait sentir. Les états-majors de gauche ont annoncé avec exaltation que la rupture de collégialité était proche. Leurs magistrats ne pouvaient pas laisser faire sans réagir. Mais le soufflé est très vite retombé. Et la politique a repris ses droits. Les trois conseillers d'Etat se sont finalement montrés des plus pragmatiques. Ils se sont bien distanciés publiquement de leurs collègues, mais ont refusé de briser formellement la collégialité.

Cette position surprenante a l'avantage de ménager à la fois l'électorat de gauche et la droite du gouvernement. Une ambiguïté, certes, mais contournée par une habile invention: la rupture de collégialité dite «sobre». Cette stratégie périlleuse a provoqué un certain embarras dans les partis, contraints de revoir leurs ambitions à la baisse.

Bien sûr, la participation à un exécutif impose des règles strictes. Bien sûr, l'objectif des conseillers d'Etat de gauche - sauver les familles - est des plus louables. Mais les requérants, dans l'incertitude, ainsi que leurs sympathisants, mobilisés sur le terrain depuis de s mois, méritent mieux que ce traitement.

© Le Matin Online